

NOUVELLE-ORLÉANS. JEUDI, 12 AVRIL 1888.

Biographie

Il y a deux ans que le P. X. le dernier numéro de cet ouvrage...

Cette 52ème livraison a une physionomie toute spéciale...

Dans le tableau-général de passages, nous nous sommes occupés...

Académie de Musique. M. de la Harpe, directeur...

Chronique de la Ville. Nouvelle-Orléans, 12 avril 1888.

Ventes immobilières aux bureaux de l'Administration des Bâtiments.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Les Martyrs

Deux maux de tête cherchent un vain soulagement jusqu'à ce qu'ils soient com-

Concours. M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

Le dévouement de M. de la Harpe, directeur de l'Académie de Musique.

DEPECHE TELEGRAPHIQUES

Washington, 11 avril.—Paris. Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

CHAMBRAS DE MER

Heures d'arrivée et de départ. Arrivées: 11 avril.—Paris. Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

VENTES A L'ENCAIN

PAR MATHIEU & HOMES. AVOUÉS. Vente de biens de la succession de M. de la Harpe.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

Paris, 11 avril.—Le Sénat a adopté la loi relative à la réorganisation du corps des officiers de marine.

L'ABELLE. Journal quotidien. Paraissant tous les jours. Contient toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'annonces et de lectures en Europe. BUREAUX ET ATELIERS. No 72 RUE DE CHARENTES. Entre Conti et Bienville. ABONNEMENTS. Un an, 10 francs. Six mois, 6 francs. Trois mois, 3 francs. Un mois, 1 franc. On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux. L'ABELLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales. Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger. Un Bulletin maritime. Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans. Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans. Un Bulletin Financier. Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.